

Enquête "Antilles" 1975-1976

INSTRUCTIONS AUX ENQUETRICES

I - Instructions générales

II - Points particuliers relatifs au questionnaire.

*

* *

Il est indispensable que chaque enquêtrice ait lu attentivement les pages qui suivent :

I - Instructions générales

Afin de faciliter votre travail d'enquêtrice, nous avons préparé trois documents outre ce fascicule :

a - une ou plusieurs feuilles de route où sont portés les noms et adresses des femmes à interroger.

b - un nombre équivalent de "lettres d'introduction", que vous pouvez remettre à la personne que vous allez interroger, si vous le jugez utile, ou si cette personne vous demande des explications.

c - une "attestation" prouvant que vous êtes bien employée par l'I.N.E.D.

d - une "annexe : descriptions des méthodes contraceptives".

1 - L'interview :

Choisir un moment où la personne interrogée a le temps de prêter toute son attention à l'enquête, et non un moment où elle est prise par d'autres occupations, car, ou bien elle refuserait de répondre, ou bien elle donnerait par complaisance des réponses hâtives et non réfléchies.

Interroger en tête-à-tête

La présence d'une autre personne, même si elle garde le silence, peut gêner la personne interrogée, ou agir sur le sens de ses réponses.

Proscrire toute discussion.

La mission de l'enquêtrice consiste à recueillir tels quels et en toute impartialité, des faits ou des opinions, même si elle les juge faux ou absurdes, sans intervenir elle-même, et sans influencer la personne interrogée.

Consigner à mesure sur le questionnaire les réponses de la personne interrogée, en sa présence, et ne se fier en aucun cas à la mémoire, pour les transcrire après coup.

II - Le questionnaire

Lire attentivement le questionnaire et le bien connaître, avant de commencer à interroger. Il s'agit d'une préparation personnelle du correspondant, qui doit faciliter sa tâche au cours des interviews.

Poser verbalement toutes les questions et ne jamais laisser la personne interrogée remplir elle-même le questionnaire. Elle pourrait ne pas le remplir seule, et elle ne noterait pas toujours les réponses de manière convenable.

Poser les questions dans l'ordre du questionnaire, et ne passer à une nouvelle question qu'après avoir obtenu et noté la réponse à la question précédente. L'ordre des questions a été étudié avec soin au cours d'expériences préalables, et la personne interrogée doit, en donnant une réponse, ignorer les questions qui lui seront posées ensuite.

Ne pas modifier le texte des questions. Celui-ci a été étudié également avec soin, et il est rédigé de manière simple, de telle sorte qu'il soit facilement compris par tout le monde.

Répéter, s'il le faut, les questions, et tâcher d'obtenir une réponse, mais ne pas insister outre mesure. Il est toujours possible pour une personne interrogée de ne pas répondre à telle question, soit qu'elle ne le puisse pas, soit qu'elle ne le veuille pas. Dans tous les cas ne pas suggérer de réponse.

S'assurer, si nécessaire, et avant de la noter, qu'on a bien compris la réponse d'une personne interrogée, en la lui faisant répéter ou confirmer.

La notation des réponses

En principe, et sauf cas particuliers, exposés dans les instructions particulières à une enquête, les questions sont de deux types :

Questions fermées : les réponses possibles ont été prévues. Il y a lieu d'entourer le chiffre correspondant à la réponse donnée par la personne interrogée. Ne jamais rayer, ni entourer la réponse elle-même mais seulement le chiffre. Si la personne interrogée "ne sait pas", "ne peut pas" ou "ne veut pas" répondre, on entoure le chiffre "0" ou "9", selon la question.

Questions ouvertes et commentaires : la réponse est enregistrée dans les termes employés par la personne interrogée, et notée en clair sur les lignes réservées à cet effet. Ne pas écrire dans la marge réservée à la transcription en code.

Sauf cas spécifiés sur le questionnaire lui-même, toutes les questions doivent être posées à toutes les personnes interrogées. Mais quelques "sous-questions", ou "questions annexes", ne sont posées qu'à celles qui ont répondu dans un sens déterminé à la question principale. De telles "sous-questions" sont précédées, par exemple, de l'indication "si oui" ou "si non" .

Tout au long de l'entretien, vous devez entourer le n° de la question si vous sentez une réticence ou une hésitation de la part de la personne interrogée, ceci afin que nous puissions évaluer la fiabilité des données recueillies.

Points particuliers relatifs au questionnaire

1 - Page de garde : vous devez remplir le premier des deux cadres, et indiquer, de manière très précise, la date du premier et du dernier interview. Le "lieu de l'interview", sera de préférence le domicile de la personne interrogée, ou, le cas échéant, votre bureau, un dispensaire, etc ..

Question 1 : il s'agit de la commune de résidence de la personne interrogée qui n'est pas nécessairement celle où se déroule l'entretien.

Question 5 : Il faut obtenir une date de naissance précise, le cas échéant grâce à un document (livret de famille, pièce d'identité, etc..)

Question 7 : il ne faut pas compter les personnes de passage habitant le logement au moment de l'entretien ; par contre doivent être prises en compte les personnes y passant une partie de la semaine.

Question 8 : il s'agit du statut légal. Ainsi, pour une femme mariée vivant séparée de son mari, il faut entourer le chiffre "2".

Question 9 : si la femme s'est mariée plusieurs fois, indiquer très soigneusement la date du dernier mariage, et, au dessus, celle des mariages précédents.

Question 11 : si Mme A. n'est pas le chef de ménage, il peut se faire que certains des enfants habitant dans le logement soient les siens, et que d'autres soient ceux du chef de famille. Il convient alors d'indiquer : Pierre : fils du chef de famille ; ou bien Jeanne, fille de "A"; ou bien encore : Jacques, fils de A et de B, si B est le père de Jacques et qu'il habite dans le logement.

Question 12b : vous indiquerez le lien de famille avec la personne interrogée ; exemple : "sa propre mère, une cousine, un oncle ou le père des enfants" (si la femme est séparée).

Question 12c : précisez : travaux ménagers, garde, aide financière du père des enfants, etc..

Questions 15b et 16b : noter la profession de la personne interrogée de manière aussi précise que possible. Ne pas se contenter d'indications vagues comme "employé" ou "fonctionnaire", mais donner des précisions de fonction et de grade, par exemple : "contremaître dans une entreprise de bâtiment", "contrôleur des P.T.T.". Préciser s'il s'agit d'un "patron" ou d'un "salariné". Par exemple, l'indication "mercière" ne suffit pas. Il est nécessaire de préciser : "propriétaire", ou "gérante", ou encore "employée dans une mercerie".

Question 19b : régulièrement signifie tous les dimanches, ou de temps en temps le dimanche. Mais une personne allant uniquement à l'Eglise à Pâques et à Noël ne doit pas être considérée comme ayant une pratique religieuse régulière.

Questions : 20a, 20b, 20c, 20d, 21a, 21b, 22 : pour toutes ces questions, il s'agit du partenaire présent, celui qui compte réellement dans la vie de la femme. Ainsi, si une femme est séparée de son mari et vit avec un concubin, c'est l'âge, la profession, etc.. de ce dernier qu'il faut obtenir.

Tableau 23b : l'expérience montre que la consultation du livret de famille simplifie considérablement le remplissage du tableau. En tout cas, il est nécessaire que vous puissiez contrôler le maximum de dates au moyen d'un document écrit (fiches de familles, documents de Sécurité Sociale, etc..). Il est également indispensable que vous indiquiez qui assistait à l'entretien ; par exemple : "le conjoint", "d'autres hommes", "des enfants de moins de 10 ans", "d'autres femmes".

Tableau 25 : mêmes remarques que ci-dessus (présence d'autres personnes). Pour les "durées" courtes, il faut indiquer le nombre de mois. Par exemple âge en début d'union : 18 ; âge en fin d'union : 19 ; durée : 6 mois.

Question 26c : les autres causes de stérilité sont les causes dites "médicales".

Question 28 : c'est l'opinion du partenaire présent et habituel qui compte.

Question 29a : il s'agit du nombre à partir duquel la femme pense que c'est "beaucoup", et non pas du nombre maximum : si la femme répond "de 12 à 18 enfants", il faudra indiquer 12 et non pas 18.

Question 29b : inversement, si la femme pense que 3, 2 ou 1 enfant, c'est "peu", il faudra indiquer 3.

Questions 31a et 31b : cas où la femme a plus de 45 ans : il manque une flèche sous les deux premières possibilités de réponse à la question 31a.

Questions 32, 42a, 42b, 46 : là encore, c'est le partenaire présent et habituel qui compte.

Question 44b : voir feuille annexe.

ANNEXE : DESCRIPTION DES METHODES CONTRACEPTIVES (question 44b)

1 - Retrait :

Certains hommes pratiquent le retrait, c'est-à-dire qu'ils font attention et se retirent avant l'orgasme (l'éjaculation).

2 - Préservatif masculin :

C'est une autre méthode que les hommes utilisent pour éviter de mettre enceinte leur partenaire : au moment des rapports, ils mettent sur leur sexe un préservatif en caoutchouc, souvent appelé "capote anglaise", ou encore "condom".

3 - Diaphragme :

Le diaphragme est une membrane de caoutchouc très fine que la femme met dans son vagin peu avant les rapports sexuels.

4 - Lavage, injection :

Certaines femmes se lavent immédiatement après les rapports, avec de l'eau ou avec un autre liquide.

5 - Gelées ou crèmes, ovules :

La femme peut mettre dans son vagin un ovule (une sorte de suppositoire) qui fond doucement ; elle peut aussi étendre une crème qui "tapisse" son vagin.

6 - Ogino, température (continence périodique) :

Certains couples évitent d'avoir des rapports les jours du mois où la femme risque de tomber enceinte. Une indication de ce risque est le changement de température de la femme.

7 - Pilule :

La pilule, que la femme doit prendre tous les jours du cycle ou presque, est un produit chimique qui l'empêche de tomber enceinte.

8 - Stérilet, DIU, IUD :

Une femme peut aussi se faire poser par un médecin une boucle ou une spirale en plastique ou en métal, appelée stérilet, qui est insérée dans l'utérus, et qui y reste.

9 - Stérilisation de l'homme :

C'est une opération chirurgicale que l'homme subit, appelée "vasectomie", qui ne l'empêche pas d'avoir des rapports sexuels, mais qui le rend stérile.

10 - Stérilisation de la femme :

C'est aussi une opération chirurgicale. Le plus souvent, la femme se fait ligaturer les trompes, mais elle peut aussi se faire retirer certains organes génitaux ("hystérectomie totale").